



Votre **savoir**
nous fait tous
grandir.

Faites carrière dans
la communauté éducative
des Premières-Seigneuries.

Visitez le site



Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries
Québec

Technicien(ne)s en loisir

Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

📍 Polyvalente de Charlesbourg - 800 Rue de la Sorbonne, Québec, Québec G1H 1H1

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 10 février 2025

📅 Expire à l'interne le : 10 février 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Technicien(ne) en loisir

Affichage interne, externe (RH-57-24-25)

Statut d'emplacement jusqu'au 30 juin 2025 avec possibilité d'obtention d'un poste pour l'année scolaire suivante

Lieu de travail: Polyvalente de Charlesbourg - volet socio-culturel (35h; 8h30 à 16h30) /

Date de début : Dès que possible

Votre rôle

- La personne salariée de cette classe d'emplois participe à l'élaboration et à la mise en application de programmes d'activités socioculturelles et sportives tels que la musique, le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, les expositions, les tournois de sport, la gymnastique.
- Elle participe au choix des activités; elle élabore l'horaire du programme et en assure le fonctionnement; elle explique la nature, l'objectif et les règlements des activités et note les situations anormales, les corrige ou en fait rapport aux autorités, selon les directives établies.
- Elle se sert des techniques d'animation afin d'aider les groupes à s'organiser et à se donner des activités de loisirs.
- Elle s'occupe de la vie étudiante, du gouvernement étudiant, des activités parascolaires, des activités des finissants, des festivités.
- Elle coordonne la brigade du midi, des campagnes de financement et la vente de vêtements.
- En conformité avec la politique établie, elle peut être chargée de l'information: comité de publicité, bulletin, affichage, communiqués dans les journaux et à la radio.
- Elle participe au choix de l'équipement et du matériel mis à la disposition des groupes, notamment en étudiant la qualité et le coût de tels articles et en faisant les recommandations appropriées aux autorités; elle supervise l'entretien des articles en inventaire et en assure une utilisation rationnelle.
- Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Votre profil

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Vos avantages



Type d'emploi :
Remplacement / Temps plein



Heures de travail :
35 h/sem.



Emplacement
Sur les lieux du travail



Salaire :
25,96 \$ - 33,58 \$ CAD Taux horaire



Syndiqué :
Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Autre
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Évaluation comparative des diplômes
- ✓ Carte de securisme
- ✓ Attestation d'emploi

- Selon la convention collective en vigueur pour le personnel de soutien
- Salaire entre 25,96 \$ et 33,58 \$ l'heure selon la scolarité et l'expérience
- 20 jours de vacances après une année de travail
- 17 jours fériés, incluant 10 jours de congé fermeture durant la période des Fêtes
- 1 journée mobile
- Banque de congés maladie et de responsabilités familiales
- Régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP) et régime d'assurances collectives

Le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS) applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Le CSSPS est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées